



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Assises de la mobilité et French mobility

Question au Gouvernement n° 1229

Texte de la question

ASSISES DE LA MOBILITÉ ET *FRENCH MOBILITY*

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Zulesi, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-Marc Zulesi. Madame la ministre chargée des transports, voilà un peu plus d'un an étaient lancées les Assises de la mobilité, consultation inédite des acteurs de la mobilité qui a placé l'innovation au cœur des réflexions. Un an plus tard, les attentes envers la loi d'orientation des mobilités sont grandes, pour remettre la mobilité du quotidien au centre de notre système de transports. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*)

Cependant, madame la ministre, vous n'avez pas attendu cette loi pour passer à l'action. Alors que certains nous reprochent bruyamment d'oublier nos territoires,...

Plusieurs députés du groupe LR . C'est nous !

M. Jean-Marc Zulesi. ...nous œuvrons avec méthode à l'élaboration d'un plan d'action concret, main dans la main avec les collectivités, les entreprises, les agences et associations qui font la richesse de notre écosystème. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. Éric Straumann. Ce n'est pas très convaincant !

M. Jean-Marc Zulesi. Lancée en janvier à la suite des Assises et des travaux menés dans les ateliers de l'innovation, la démarche « French mobility »...

Plusieurs députés du groupe LR . En français !

M. Jean-Marc Zulesi. ...a pour objectif de soutenir l'expérimentation, le développement et la diffusion dans les territoires de toutes les innovations au service de la mobilité propre, de la mobilité durable, de la mobilité du quotidien. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Parce que la loi ne peut pas tout, la démarche *French mobility* se veut être une réponse pragmatique et rapide aux verrous qui freinent l'innovation. (Mêmes mouvements.) C'est surtout un formidable outil d'innovation pour nos collectivités et nos territoires ruraux, car nous sommes convaincus que l'innovation n'est pas réservée aux grandes villes.

Madame la ministre, vous avez présenté, le 26 septembre, plusieurs actions clés de *French Mobility*. Concrètement, quels seront les outils dont disposeront les collectivités pour développer sur leurs territoires des

projets de mobilité innovants ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports, pour s'exprimer dans cette assemblée francophone.

M. Éric Straumann et plusieurs députés du groupe LR . Très bien, monsieur le président !

Mme Élisabeth Borne, ministre chargée des transports. Monsieur Zulesi, j'ai la conviction que l'innovation n'est pas un privilège pour les citadins et les métropoles, mais qu'elle doit être au service de tous nos concitoyens et de tous les territoires. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)

M. Éric Straumann. C'est quoi, la *French mobility* ?

Mme Élisabeth Borne, ministre . Partout, nous vivons une révolution vers une mobilité plus propre, plus partagée,...

Plusieurs députés du groupe LR . Plus chère !

Mme Élisabeth Borne, ministreplus connectée et plus solidaire. C'est dans les territoires qu'émergent les initiatives et les bonnes idées. Ce n'est pas un discours : vous voyez comme moi que c'est la réalité de notre pays. Nous avons des collectivités, des associations, des entreprises et des citoyens qui proposent de solutions intelligentes et qui attendent qu'on les aide à grandir. C'est aussi le constat que j'avais fait avec les Assises de la mobilité. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)

Mme Émilie Bonnivard. Et en montagne, madame la ministre ?

Mme Élisabeth Borne, ministre . Le Gouvernement et les services de l'État sont là pour encourager les innovations et les faciliter.

M. Aurélien Pradié. Prenez donc le train jusqu'à Cahors !

Mme Élisabeth Borne, ministre . C'est dans cette perspective que j'ai lancé, au début de cette année, la démarche *French mobility*.

M. Éric Straumann. C'est scandaleux ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe SOC.)

Mme Élisabeth Borne, ministre . Je viens de présenter les vingt-six lauréats de notre appel à manifestations d'intérêt, qui vise à mettre en relation les territoires candidats avec les entreprises innovantes.

M. Éric Straumann. Il faut parler anglais ?

Mme Élisabeth Borne, ministre . Ce sont, par exemple, un projet de mobilité partagée entre salariés en cœur de Beauce ou de covoiturage courte distance dans le Lubéron. (Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

Nous irons plus loin dans cette démarche, avec une plate-forme collaborative, un facilitateur, de l'ingénierie apportée aux territoires et des dérogations réglementaires ou législatives pour favoriser les projets innovants. Ces solutions existent. Nos concitoyens les attendent. Nous serons là pour les soutenir. (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)

M. Éric Straumann. Bravo ! Vive la *French mobility* !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Zulesi](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (8^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1229

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 octobre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 octobre 2018](#)